

Mise en place d'un PSE

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte dans lequel s'inscrit le PSE, connaître son contenu et les interlocuteurs de la négociation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Qu'est-ce qu'un PSE ?

- Les motifs économiques
- L'objet du PSE
- Les cas de recours au PSE
- Les différentes mesures envisageables,
- L'accord collectif majoritaire ou l'engagement unilatéral de l'employeur.

Le rôle des représentants du personnel

- La procédure de consultation du CSE,
- Le projet de restructuration,
- Le projet de licenciements économique,
- Les délais de consultation,
- Les points négociables,
- Les experts

La validation ou homologation du PSE

- L'intervention de la DREETS,
- Les recours possibles,
- Le bilan de l'application des mesures du PSE,
- La suite après un PSE

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entraînements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

1 jour



POURQUOI SE FORMER ?

Dans un contexte économique volatil, les entreprises doivent parfois recourir à des Plans de Sauvegarde de l'Emploi pour assurer leur pérennité. Ces procédures complexes impliquent des enjeux juridiques, sociaux et humains majeurs. La méconnaissance des règles applicables expose les entreprises à des risques contentieux importants et peut compromettre la validité du PSE auprès de la DREETS.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- Avant la formation : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- Pendant la formation : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- Après la formation : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :

03.87.37.97.77

contact@cp-formation.com